

Informations légales :

Société Table par fête - Siret 420 285 546 00040 - Saint-Malo
Siège social : 68 rue de la Marne 35400 Saint-Malo
Tél/Fax 02 23 52 07 93
Responsable : Christine Le Guen

© Editeur : Couleur Créative - © Photos : Christine Le Guen -

Couleur Créative, une marque de Couleur Canine

Editeur : Couleur Canine
RCS Saint-Malo 500 769 492
Siège social : 4 rue Saint-Exupéry 35400 Saint-Malo
N° de téléphone : 02 99 82 44 63
Directeur de la publication :
Philippe ALLAIN

Hébergeur : LWS (Ligne Web Services)
S.A.R.L au capital de 10000 Euros
4, RUE GALVANI
75838 PARIS CEDEX 17
FRANCE

RCS Paris B 450 453 881 - APE 723Z
SIRET 45045388100010

DROIT D'AUTEUR - COPYRIGHT © - LIENS

La reproduction sur support papier

A l'exception de l'iconographie, la reproduction des pages de ce site sur un support papier est autorisée, sous réserve du respect des trois conditions suivantes :

- gratuité de la diffusion,
- respect de l'intégrité des documents reproduits (aucune modification, ni altération d'aucune sorte)
- citation explicite du site <http://www.tableparfete.com> comme source et mention que les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

La reproduction sur support électronique

La reproduction de tout ou partie de ce site sur un support électronique est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source (<http://www.tableparfete.com>) et de la mention "Droits réservés".

Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles ; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue.

La création de liens vers <http://www.tableparfete.com>

Le site de Table par fête autorise la mise en place d'un lien hypertexte pointant vers son contenu, sous réserve de :

ne pas utiliser la technique du lien profond ("deep linking"), c'est-à-dire que les pages du site [cnil.fr](http://www.tableparfete.com) ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site, mais accessible par l'ouverture d'une fenêtre.

mentionner la source qui pointerà grâce à un lien hypertexte directement sur le contenu visé.

Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles ; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue.

Attention ! Cette autorisation ne s'applique pas aux sites internet diffusant des informations à caractère polémique, pornographique, xénophobe ou pouvant, dans une plus large mesure porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre.

Pour d'autres utilisations, veuillez nous consulter.

Crédits

Ce site respecte le droit d'auteur. Tous les droits des auteurs des œuvres protégées reproduites et communiquées sur ce site, sont réservés. Sauf autorisation, toute utilisation des œuvres autres que la reproduction et la consultation individuelles et privées sont interdites

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu

Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Hébergement:

LWS (Ligne Web Services)
S.A.R.L au capital de 10000 Euros
4 rue galvan
75838 PARIS CEDEX 17
France

RCS Paris B 450 453 881 - APE 723Z
SIRET: 45045388100010
TVA Intra: FR44 450 453 881

Logo Officiel LWS (Déposé Cnill):



Conditions générales de vente Couleur Canine pour ce qui concerne la création de sites web

Le client de Couleur Canine s'engage à respecter les conditions générales de vente de la société LWS décrites ci-après hébergeant son site.

Le client de Couleur Canine s'engage également :

- Lors de la réservation par un bon de commande à verser 50% d'arrhes du montant total de la commande.
- A régler le solde de la facture dans le mois suivant la mise en ligne
- A mettre à disposition pour le site toute la documentation, photographies, dessins etc...nécessaires à la conception et la mise en ligne du site
- Le site est considéré en ligne et achevé lorsque le cahier des charges décidé par Couleur Canine est rempli (documents, photos, dessins etc... en ligne), que les pages s'articulent parfaitement, que les liens fonctionnent.
- Couleur Canine ne pourra être tenus responsables des dysfonctionnements du site dû à l'hébergeur (LWS).
- En cas de litige autre que sur l'hébergement, seul le tribunal de Saint-Malo est seul compétent.
- Pour tout litige concernant l'hébergement, Couleur Canine ne pourra être tenu pour responsable.
- Le client s'engage en signant le bon de commande à accepter toutes les conditions générales de vente de Couleur Canine pour la création du site et de LWS pour l'hébergement.
- Couleur Canine ni LWS ne pourront être tenus pour responsables pour tout ce qui concerne le référencement du site.
- A la date anniversaire du site, si le paiement du renouvellement du nom de domaine ainsi que l'hébergement du site n'ont pas été renouvelés auprès de Couleur Canine, Couleur Canine se réserve le droit de considérer ceux-ci libres. Le nom de domaine retombera donc dans le domaine public et l'hébergement sera abandonné. Ceci aura pour effet la rupture tacite du contrat entre le client d'une part et Couleur Canine et LWS d'autre part sans que le client en soit plus averti que cela.

Conditions générales de vente LWS pour ce qui concerne l'hébergement.

La souscription du bon de commande emporte acceptation sans réserve des présentes conditions générales, qui s'appliquent quelles que soient les options, le plan souscrit et les modalités d'ouverture de l'hébergement.

La souscription du bon de commande emporte acceptation sans réserve des présentes conditions générales, qui s'appliquent quelles que soient les options, le plan souscrit et les modalités d'ouverture de l'hébergement.

Le Client est informé que les présentes conditions peuvent faire l'objet de modifications à tout moment. La version en ligne sur le site Internet de LWS prévaudra, le cas échéant, sur toute autre version des présentes conditions

ARTICLE 1 - OBJET

1.1 - LWS (Ligne Web Services) fournit un service d'hébergement de sites WEB sur un serveur situé en FRANCE, service comportant plusieurs catégories respectivement dénommées " plan ", ainsi que diverses options.

1.2 - L'ensemble de ces plans et options font l'objet d'une description en ligne sur le site de LWS (Ligne Web Services) à l'adresse " <http://www.lws.fr> (Ligne Web Services). "

1.3 - Le présent contrat a pour OBJET de permettre au client la mise en ligne sur les réseaux de l'Internet, et sous sa seule responsabilité, d'un site WEB lui appartenant et qu'il administre seul, accessible par mot de passe et identifiant.

ARTICLE 2 - ACCES AU SERVEUR

2.1 - LWS (Ligne Web Services) s'engage à tout mettre en oeuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens; en conséquence, LWS (Ligne Web Services) s'efforcera d'offrir un service accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sans qu'elle puisse le garantir pour autant.

Le client reconnaît par les présentes que des fluctuations de la bande passante et les aléas émanant du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans l'accès au serveur, indépendante de la volonté de LWS et extérieure à ses moyens techniques,

2.2 - L'utilisation de scripts CGI (PHP ou autre) doit rester dans une mesure acceptable quant à la configuration du serveur concerné. LWS ne tolère aucun script consommant plus de 8Mb de mémoire lors de son exécution, ni d'une durée de plus de 15 secondes. LWS (Ligne Web Services) se réserve le droit de supprimer tout script ne respectant pas ces consignes. L'accès aux fonction PHP suivantes est désactivé par mesure de sécurité : `passthru()`, `set_timeout()`, `popen()`, `exec()`, `shell_exec()`, `system()` et `proc_open()`. Le safe mode est à ON.

2.3 - L'accès aux bases de données MySQL ne pourra se faire qu'exclusivement depuis le serveur web lui-même. Aucun accès depuis l'extérieur (via ODBC ou Access) ne sera possible. Les connexions persistantes ne sont pas possibles. De plus, la consommation de ressources MySQL doit respecter le cadre mutualisé (5 utilisateurs max en simultané) de nos services et toute utilisation abusive pourra entraîner une résiliation anticipée de notre part.

Le quota des bases Access est limité à 100 Mo par base.

L'espace disque mis à disposition ne doit être utilisé que pour publier des informations sur Internet (aucun backup/sauvegarde/archivage de données privées ou professionnelles ne sera toléré).

2.4 - Les quotas MySql/FTP/WEB des offres peuvent être changés à tout moment pour assurer une stabilité accrue de nos serveurs.

Tous fichiers dépassant 100 Mo seront supprimés automatiquement tous les jours.

Si l'hébergement ne rentre pas dans le cadre d'un hébergement mutualisé suivant un quota calculé en fonction

de l'accès disque/Mails/fichiers, celui ci sera coupé sans préavis.

Pour assurer la stabilité des serveurs, nous limitons les fichiers à 3 fois l' espace WEB en Mo de la formule (exemple formule 2 000 Mo soit 6 000 fichiers totaux pour le web et les mails).Avec un maxi de 10 000 mails par boîte pour toutes les formules et un maxi de 50 000 fichiers (Mails + Web).

Les sites dépassant le quota et les fichiers de la formule seront supprimés sans préavis.

L'espace disque mis à disposition ne doit être utilisé que pour publier des informations sur Internet (aucun backup/sauvegarde/archivage de données privées ou professionnelles ne sera toléré).

2.5 Messagerie

Concernant les mailling liste , LWS n'est en aucun cas responsable de la non reception des mails vers les destinataires.

En cas de plainte de quiconque (client ou non client) concernant un e-mail envoyé :

- à partir des installations chez LWS

- ou comportant les URL des sites hébergés chez LWS

En cas de non-respect de cet engagement, le client reconnaît qu'LWS est en droit de limiter, de restreindre, d'interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie du service mis en cause pendant une durée de cinq jours minimum voire rompre définitivement le contrat en cas de non-respect des avertissements pour spamming envoyés par e-mail au client ou saturation du serveur suite à cette mailling .

La messagerie n'est pas soumise au quota d'espace disque web exprimé sur notre site et la taille maximum autorisée par boîte mail est également exprimé sur notre site. Cependant, les messages de 3 mois et plus seront automatiquement supprimés de nos installations (exception faite des messages se trouvant dans les dossiers "Messages effacés" "Brouillons" "Envoyés" "Spam" ainsi que les mails avec redirection, qui sont eux supprimés automatiquement tous les 10 jours). Les mails des boites postmaster et hostmaster seront supprimés également tous les 10 jours

ii) Chaque adresse électronique définie doit être consultée au moins une fois tous les 2 mois, ou être redirigée sur une autre adresse consultée, pour rester valide.

iii) Le quota maximal pour les pieces jointes par courrier unique est de 10 Mo maxi par courrier reçus ou envoyé.

2.6 Compte tenu notamment du caractère mutualisé des Ressources Système et du Serveur affectés à la mise à disposition du Service, LWS n'est pas en mesure de garantir au Client une disponibilité constante du Service. LWS fait ses meilleurs efforts pour fournir le Service, sous réserve des périodes de maintenance.

2.7 LWS se réserve le droit d'interrompre le Service pour des travaux de maintenance et/ou d'amélioration du Service et/ou du Serveur. Ces interruptions de Service seront, dans la mesure des possibilités de LWS, préalablement notifiées au Client directement sur le site www.lws.fr avant toute interruption. En cas d'urgence, LWS se réserve néanmoins le droit de suspendre partiellement ou totalement, pendant une durée raisonnable, le Service pour conduire toute opération technique requise. Ces interruptions de Service ne pourront donner lieu à une quelconque indemnisation du Client.

2.8 LWS ne saurait être tenue pour responsable de l'indemnisation des dommages indirects et immatériels subis par le Client du fait directement ou indirectement de l'exécution ou la mauvaise exécution des Services, tels que notamment la perte de chiffre d'affaires, de clientèle, de bénéfices, de données informatiques, le préjudice moral etc.

ARTICLE 3 - ASSISTANCE

LWS (Ligne Web Services) met à la disposition du client une assistance technique par courrier et Email, dans la limite de ses compétences.

LWS se réserve le droit de suspendre celle ci au client maximum 8 jours en cas de non respect des consignes ou abus.

ARTICLE 4 - PRIX DES SERVICES FACTURATION REGLEMENTS

4.1 - Les prix des loyers et prestations proposés sont ceux mentionnés dans le bon de commande ; ils s'entendent hors taxe et sont payables en euros, d'avance, pour une période annuelle ou plus selon l'option retenue par le client.

4.2 - Les prix des loyers payés d'avance sont garantis pour la période concernée.

4.3 - Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 5% des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers, de dossier, de mise en demeure et de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

4.4 - LWS (Ligne Web Services) se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment.

4.5 - En cas de refus de cette modification, le client devra, par lettre recommandée avec avis de réception, solliciter la résiliation du présent contrat un(1) mois avant la date d'expiration. A défaut, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés de façon irrévocable et seront appliqués à la facturation qui suivra l'expiration du délai précité.

4.6 - Les prix des renouvellements pour les noms de domaine sont fixés aux tarifs suivant: (pour les .com .net .org .info .name .biz le prix est de 12€ ht/an, pour les .FR .BE .EU 15€ ht/an, autres extensions nous consulter). Ces prix peuvent varier si le taux du dollars / euros change.

4.7 - Lors d'un changement de formule, les noms de domaine offerts ne sont pas valables, ceux-ci ne sont offerts que lors d'un achat direct de la formule concernée.

4.8 - LWS (Ligne Web Services) se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITE

5.1 - LWS (Ligne Web Services) ne saurait être tenue responsable de l'inadéquation des services qu'elle fournit aux objectifs particuliers que le client peut envisager ou poursuivre, dès lors qu'avant toute décision celui-ci a accès non seulement aux informations mises en ligne sur le site " <http://www.lws.fr> (Ligne Web Services) ", mais également au service technique de LWS (Ligne Web Services).

5.2 - En aucun cas LWS (Ligne Web Services) ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

- d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du client;
- de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du client sans accord exprès de leur auteur;
- de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues en exécution du présent contrat, et plus généralement du fait de l'inexécution de l'une quelconque des obligations du client telles que fixées par les présentes.

5.3 - Le client devra garantir LWS (Ligne Web Services) de toute condamnation éventuelle à ce titre.

5.4 - En outre, du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare parfaitement connaître, LWS (Ligne Web Services) ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment :

- les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes.
- la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier.
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par LWS (Ligne Web Services).
- les dommages que pourraient subir les équipements connectés au Centre Serveur, ceux-ci étant sous l'entière

responsabilité du client.(Perte de données (mails,base de données) ou autres)

- les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

5.5 - Transfert de noms de domaine :

Par transfert d'un nom de domaine, on n'entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS et/ou registrar). Le client affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être mandaté par le propriétaire susnommé. LWS effectuera les formalités nécessaires ou guidera le client dans l'accomplissement de ces formalités. Néanmoins, le client déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. LWS ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalide pas systématiquement le contrat d'hébergement. Aucun transfert échoué ne sera remboursé, pour quelques raisons que ce soit.

Pour tout transfert entrant de domaine expiré ou la date d'expiration est dépassé, LWS se réserve le droit de resynchroniser la date de l'hébergement par rapport à la date du domaine.

Pour plus d'informations voir les [conditions détaillées sur les domaines](#)

5.6 - Enregistrement de noms de domaine

Concernant la réservation et/ou le maintien des noms de domaine LWS (Ligne Web Services) ne jouera qu'un rôle de courtier entre le Client et toute autorité compétente dans l'attribution et la gestion des noms de domaine dont le Client souhaite obtenir la réservation et l'enregistrement. Il appartient au Client de souscrire en son nom le contrat d'enregistrement de nom de domaine auprès de ladite autorité. LWS (Ligne Web Services) n'a aucune influence sur l'attribution des noms de domaine. Par conséquent, LWS (Ligne Web Services) ne garantit pas et n'est pas responsable de l'attribution effective des noms de domaine sollicités pour les Clients. LWS (Ligne Web Services) ne garantit pas non plus, notamment, que les noms de domaine attribués sont libres de droits ou le resteront utilisables à l'avenir. Le Client dégage ainsi LWS (Ligne Web Services), notamment, de toute réclamation et/ou demande en dommages et intérêts émanant de tiers, qui serait due à une utilisation frauduleuse d'un nom de domaine ou un problème lors de la réservation du domaine.. LWS (Ligne Web Services) se réserve le droit de modifier l'adresse email du contact administratif et de mettre une adresse factice pour des raisons de sécurité (plus précisément de spam). Cette adresse pourra néanmoins être modifiée en cas de transfert sortant (comme défini dans l'alinéa 11).

Pour plus d'informations voir les [conditions détaillées sur les domaines](#)

5.7 - Noms de domaine offerts

Les noms de domaines offerts sont uniquement gratuits 1 an pour les domaines d'extensions de type: .com .net .org .biz .fr .name et .info.

Les années suivantes, la redevance est à la charge du client.

Pour plus d'informations voir les [conditions détaillées sur les domaines](#).

Les domaines offerts sont uniquement valables si le client les choisit au moment de la commande depuis le site de vente.

5.8 - Sauvegardes

LWS n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données hébergées.

Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément visée par les présentes.

Par le présent contrat, le Client dispense expressément LWS de prendre des mesures de sécurité spécifique, notamment de conserver les logs de connexion antérieurs au mois en cours, sauf demande contraire expressément sollicitée par le Client et spécialement facturée.

En conséquence, LWS recommande au Client de mettre en oeuvre une mesure de sauvegarde mensuelle effectuée par ses soins. Il conservera lui-même toutes les données qu'il met sur les serveurs LWS.

La responsabilité d'LWS ne pourra donc être recherchée en cas d'éventuelle carence dans la mise en oeuvre des mesures de sécurité, notamment de sauvegarde.
Cependant, si la responsabilité d'LWS devait être relevée par une autorité judiciaire, elle ne pourrait être supérieure à un montant égal au montant des prestations facturées au client pour la période des 12 derniers mois.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera des obligations de payer tous les montants dus à LWS au titre des présentes.

ARTICLE 6 - CAS DE FORCE MAJEURE

Tout événement en dehors du contrôle de l'une ou l'autre partie et contre lequel elle n'a pu raisonnablement se prémunir constitue un cas de force majeure et suspend à ce titre les obligations des parties. Les parties admettent, sans que cette liste soit limitative, conventionnellement, entre elles, que ressortent de la force majeure, les dommages trouvant leurs origines ou leurs causes dans : une grève (EDF, des opérateurs de télécommunications, des Registrar, NIC etc.), un arrêt de fourniture d'énergie (telle que l'électricité), une défaillance du réseau de télécommunication dont dépend LWS et/ou des réseaux qui viendraient s'y substituer, une guerre civile ou étrangère, des émeutes ou mouvements populaires, des attentats etc. 21.2 Toutefois dans le cas où la suspension se poursuivrait au-delà d'un délai d'un (1) mois, chacune des parties se réserve la possibilité de résilier immédiatement et de plein droit, sans indemnité, les présentes conditions sans préavis après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant cette décision.

ARTICLE 7 - PRISE D'EFFET DU CONTRAT

7.1 - Le contrat est réputé conclu à la date du règlement de la facture.

ARTICLE 8 - DUREE, RENOUELEMENT ET DENONCIATION DU CONTRAT

8.1 - Le contrat est conclu pour une durée annuelle qui commence à courir à compter de la date de sa conclusion.

8.2 - Le contrat est renouvelé par la seule volonté du client, pour une durée identique à celle fixée lors de sa conclusion, selon les tarifs et conditions de LWS (Ligne Web Services) à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions et délais ci-après.

8.3 - Toute dénonciation devra être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à :

LWS (Ligne Web Services) - 4 rue Galvani - 75838 PARIS Cedex 17 - France
au plus tard un mois avant la date anniversaire du contrat. Toute dénonciation intervenant moins d'un mois avant cette date entraînera la reconduction du contrat.

ARTICLE 9 - SUSPENSION

En cas d'inexécution par le client de l'une quelconque de ses obligations, LWS (Ligne Web Services) se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'ensemble des services fournis, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à quelle qu'indemnité que ce soit.

ARTICLE 10 - RESILIATION - REMBOURSEMENT

10.1 - En cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties, de l'une quelconque des obligations stipulées par le

présent contrat, celui-ci sera résilié de plein droit quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse adressée à la partie défaillante par lettre recommandée avec avis de réception.

10.2 - En cas de résiliation à l'initiative du client pour l'un des cas envisagés à l'alinéa précédent, celui-ci ne pourra obtenir aucun remboursement des sommes payées d'avance, ni toute autre indemnité.

10.3 - En cas de résiliation à l'initiative du client pour cause de transfert de nom de domaine non abouti, LWS (Ligne Web Services) se réserve le droit de ne pas procéder à un remboursement.

10.4 - En cas de résiliation à l'initiative du client et de demande de remboursement sous sept jours à compter de la date de conclusion du contrat, LWS (Ligne Web Services) se réserve le droit de déduire de la somme à rembourser au client, les frais de création de domaine même offerts pour tout nouveau client. Formule Domaine ou Pack domaine ne sont pas remboursables car se sont des produits de type consommables sans retour arrière auprès des registres.

ARTICLE 11 : TRANSFERT DE NOM DE DOMAINE ET DE DNS

11.1 Le transfert de Nom de Domaine et/ou de DNS s'effectue dans les conditions ci-dessous :

11.1.1 Transfert global de Nom de Domaine :

Afin de permettre à LWS (Ligne Web Services) d'assurer de manière globale la gestion et le renouvellement du Nom de Domaine, il appartient au Client d'effectuer les démarches nécessaires par le biais de son Espace client en choisissant le changement de contact facturation au bénéfice de LWS (Ligne Web Services) ® et, le cas échéant, le changement de Registrar par celui habituellement utilisé par LWS (Ligne Web Services). Le Client peut :

- i) soit effectuer la mise à jour des serveurs DNS auprès de son prestataire ou Registrar d'origine avant de lancer la procédure de transfert
- ii) soit attendre que le transfert global soit effectué.

11.1.2 Transfert de DNS :

Le changement de DNS s'effectue par le Client par le biais de son Espace Client si le nom de domaine a été enregistré par le Registrar de LWS (Ligne Web Services) et sous la gestion financière et technique de LWS (Ligne Web Services). A défaut, le Client devra faire pointer son Nom de Domaine sur les serveurs DNS de LWS (Ligne Web Services) ou sur ses propres serveurs DNS en effectuant, par ses propres moyens, les démarches nécessaires auprès de son Registrar.

11.1.3 Transfert de Registrar au bénéfice de celui habituellement utilisé par LWS (Ligne Web Services) :

Sauf disposition particulière, le transfert de Registrar ne peut être effectué que dans les conditions cumulatives suivantes :

- i) le Client est propriétaire du Nom de Domaine
- ii) ledit Nom de Domaine est enregistré depuis un délai imposé par le Registrar d'origine
- iii) les redevances du Nom de Domaine sont valablement acquittées
- iv) le Nom de Domaine expire dans un délai déterminé au moment de la demande de transfert ; délai déterminé par le Registrar d'origine. Nonobstant l'intervention de LWS (Ligne Web Services) pour effectuer le changement de Registrar, il n'appartient pas à LWS (Ligne Web Services) d'obtenir la validation du Registrar d'origine de la demande de transfert de Registrar.

11.1.4 Transfert sortant (Transfert du Nom de Domaine de LWS (Ligne Web Services) au bénéfice d'un nouveau prestataire ou Registrar) :

Le transfert d'un Nom de Domaine géré par LWS (Ligne Web Services) au bénéfice d'un autre prestataire ou Registrar s'effectue librement par le Client sous la réserve du paiement par lui de l'intégralité des sommes dues à LWS (Ligne Web Services) et ne peut être effectué que dans les conditions cumulatives suivantes :

i) ledit Nom de Domaine est enregistré ou transféré ou renouvelé auprès du Registrar de LWS (Ligne Web Services) depuis un certain délai déterminé unilatéralement par chaque Registrar

ii) le Nom de Domaine expire dans un délai supérieur à soixante (60) jours au moment de la demande de transfert. Il est en outre précisé qu'il n'appartient pas à LWS (Ligne Web Services) , en tant que contact technique et/ou contact facturation, d'autoriser la validation du transfert ; le Client en qualité de propriétaire assume en effet la conduite de cette opération de transfert.

Toute demande de transfert sortant devra être effectuée par courrier avec accusé de réception au moins un (1) mois avant la date d'expiration du compte chez LWS comprenant :

i) une autorisation écrite de transfert signée par le propriétaire du nom de domaine

ii) un justificatif d'identité du propriétaire (photocopie de la carte d'identité ou Kbis pour les sociétés). Le client pourra alors lui-même débloquent son nom de domaine (le statut) exigé pour certain type de domaine. Le client devra alors envoyer sa demande de transfert par lettre avec avis de réception à l'adresse suivante : Ligne Web Services - 4 rue Galvani - 75838 PARIS CEDEX 17 - FRANCE.

Ce courrier devra être accompagné :

i) de la pièce d'identité du propriétaire du nom de domaine,

ii) la copie du devis du règlement des 6 euros HT pour les frais de cloturation si l'abonnement à moins d'un an.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité par LWS (Ligne Web Services).

11.2 Sauf disposition particulière dans les présentes, les prestations décrites à l'article 11.1 des présentes sont facturées par LWS (Ligne Web Services) au tarif en vigueur au moment de leur souscription. Les sommes versées à LWS (Ligne Web Services) au titre de ces prestations lui sont définitivement acquises, y compris lorsque les démarches entreprises n'aboutissent pas du fait du Client, ou donnent lieu, le cas échéant, à la perception d'une redevance forfaitaire pour frais. Le reliquat des sommes éventuellement dues au Client étant restitué sous la forme d'un bon d'achat.

11.3 Le Client est informé que le transfert de Registrar et/ou des DNS et/ou des contacts d'un Nom de Domaine n'est possible que par l'acceptation dudit transfert par le propriétaire dudit Nom de Domaine. LWS (Ligne Web Services) ne saurait être tenue pour responsable de l'impossibilité de transférer ledit Nom de Domaine ou des délais en résultant.

11.4 Le Client est informé que le transfert de propriété d'un Nom de Domaine n'est possible que par l'acceptation dudit transfert par le propriétaire d'origine dudit Nom de Domaine. LWS (Ligne Web Services) ne saurait être tenue pour responsable de l'impossibilité de transférer la propriété dudit Nom de Domaine ou des délais en résultant.

11.5 Pour toute demande de transfert, les démarches à entreprendre par le Client doivent être intégralement réalisées avant la date d'expiration de l'abonnement LWS. Si l'abonnement LWS est expiré mais que le domaine ne l'est pas encore, le client accepte de prendre une formule domaine (pack domaine) afin d'avoir accès aux services LWS pour transférer le domaine si celui-ci n'a pas été transféré lors de l'abonnement valide sans frais supplémentaire.

ARTICLE 12 - CESSIBILITE DU CONTRAT PAR LWS (Ligne Web Services)

LWS (Ligne Web Services) se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelle que

forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.

ARTICLE 13 - EXECUTION DU CONTRAT

Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations du présent contrat, ne pourra être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette même stipulation.

ARTICLE 14 - OBLIGATION DU CLIENT

Le client s'engage à informer LWS (Ligne Web Services) de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse postale, adresse mail, téléphone) en modifiant directement ses coordonnées depuis son espace client.

Le Client garantit qu'il dispose de l'ensemble des autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation du Site Internet. Il garantit en particulier

- i) avoir procédé aux déclarations préalables de traitements de données nominatives de son Site Internet auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL : www.cnil.fr)
- ii) indiquer sur son Site Internet toutes mentions légales obligatoires, en particulier le nom du directeur de la publication de son site Internet ou les noms et coordonnées complètes du Client.

14.1 Le Client s'engage à ce que le Site Internet respecte l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires, administratives applicables sur le réseau Internet, telles que notamment les dispositions relatives au fonctionnement du commerce électronique, à l'information, à la protection des mineurs, au respect de la personne humaine, à la propriété intellectuelle et, plus généralement, aux droits des tiers. Il garantit en particulier qu'il dispose, pour la diffusion et l'exploitation de son Site Internet, de l'ensemble

- i) des droits de propriété intellectuelle y afférents
- ii) des autorisations requises de tiers, notamment au titre de l'exploitation de leur image, biens etc., ainsi que la mise en place de liens hypertextes.

14.2 Le Client s'engage à n'utiliser le Service et/ou le Service de courrier électronique et/ou de Redirection de courrier électronique qu'à des fins d'échanges de correspondances privées et s'interdit en conséquence d'utiliser lesdits Services pour pratiquer des actes de démarchage commercial nonsollicités (spamming), y compris en grand nombre, des actes d'intrusion dans des systèmes informatiques, de transmission d'informations ou de documents illicites et, plus généralement, de commettre des actes illicites par les biais desdits Services.

14.3 Le Client garantit qu'il prendra toutes les précautions techniques pour l'utilisation du Service, ainsi que la compatibilité de son Site Internet avec le Service, le Serveur, les Ressources Système, les Logiciels et les Restrictions Techniques.

14.4 Le Client s'engage à souscrire une assurance couvrant l'ensemble des risques liés à l'exploitation de son Site Internet et de l'utilisation du Service, en particulier les dommages indirects qui pourraient en résulter.

ARTICLE 15 - INFORMATIQUE ET LIBERTE

Le client pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de LWS (Ligne Web Services), conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations communiquées dans le cadre du bon de commande.

ARTICLE 16 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

17.1 - Le présent contrat est régi par la loi française.

17.2 - Sous réserve de la qualité de commerçant du client, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution

des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.